

NOS DOCTORANTS,
SOURCES DE VOTRE RÉUSSITE



LE DOCTORAT, UN DIPLÔME OPÉRATIONNEL

■ ■ Diplôme de plus haut niveau universitaire (bac +8), le doctorat

est attribué formellement après 3 années de recherche sur un sujet, encadré par un Professeur des Universités. Il est le résultat de travaux scientifiques novateurs présentés devant un jury d'experts nationaux et internationaux.

■ ■ L'étudiant en Doctorat, le doctorant, travaille au sein d'un

laboratoire de recherche. Il est expert dans son domaine et bénéficie également, durant son parcours doctoral, d'une formation professionnelle. Il peut ainsi intervenir sur diverses problématiques concrètes, auprès d'acteurs institutionnels et socio-économiques (entreprises, administrations, associations, etc.) :

- Recherche et développement
- Entreprenariat et innovation
- Challenge et prise de risque
- Encadrement et management
- Prise de parole et pédagogie
- Accompagnement au changement

624
doctorants

916
diplômés d'un Master

1 954
diplômés d'une Licence



142

diplômés
d'un Doctorat

D

M

L

LES DISPOSITIFS POUR ACCUEILLIR UN DOCTORANT DANS VOTRE ORGANISME

Le doctorant peut être sollicité durant son parcours doctoral pour assurer des missions d'expertise et de recherche dans votre organisme. Par exemple : étude de faisabilité, veille, accompagnement R&D/transfert de technologies, audit, conseil en méthodologie, formation, etc.
Plusieurs dispositifs sont ouverts.

■ ■ ■ Le doctorant-conseil

L'Université met à disposition un doctorant-expert dans votre structure pour mener une mission donnée.

Vos avantages

- Répondre à une problématique ponctuelle (mission de 32 jours maximum/268h par an).
- Accéder à l'expertise d'un jeune chercheur à un coût compétitif.
- Bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche (sous conditions).

■ ■ ■ Le contrat CIFRE*

Il s'agit d'un CDD de 3 ans (ou d'un CDI) conclu entre un organisme et un doctorant pour mener, à son terme, un projet commun de recherche appliquée.

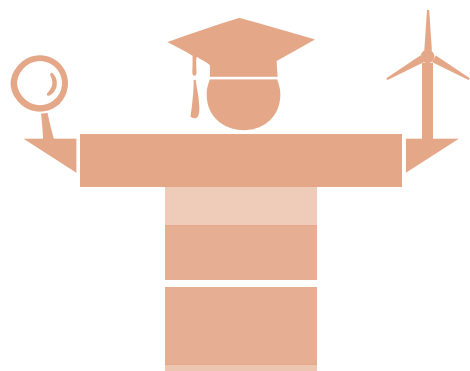
Vos avantages

- Accéder à une source d'innovation et de propriété intellectuelle.
 - Bénéficier du Crédit Impôt Recherche.
 - Obtenir une subvention de 14000 €/an pendant 3 ans pour financer le salaire du doctorant, versée par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT).
- Plus d'infos sur les CIFRE www.anrt.asso.fr

* Convention Industrielle de Formation par la Recherche

■ ■ ■ Le stage

Vous pouvez accueillir un doctorant dans le cadre de stage d'une durée variable (6 mois max./an). Tout stage donne lieu à la signature d'une convention entre le doctorant, le directeur de thèse, l'organisme d'accueil et l'Université. Une gratification est prévue pour un stage d'une durée supérieure à 2 mois consécutifs.





EXPERTISE & MÉTHODE

Analyse
Diagnostic
Synthèse
Rationalisation



SENS DE L'INITIATIVE

Identification de problématiques
Force de proposition
Esprit d'analyse critique



GESTION DE PROJET

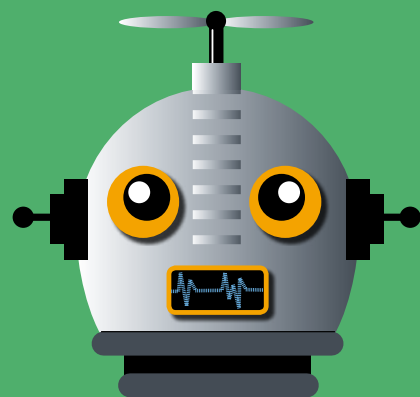
Management
Organisation
Négociation
Polyvalence

LE DOCTORANT, DES COMPETENCES CLÉS : UNE VRAIE PLUS VALUE



AUTONOMIE & INTERACTIVITÉ

Travail en réseau
Adaptabilité
Responsabilité
Communication



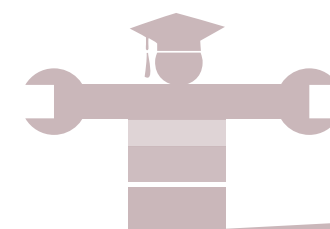
CULTURE DE L'INNOVATION

Transfert de savoirs et de technologies
Savoir-faire expérimental
Pédagogie
Vulgarisation



OUVERTURE INTERNATIONALE

Publications
Veille technologique
Interculturalité
Réseaux



ILS ONT FAIT CONFIANCE À NOS DOCTORANTS

Thalès	Conservatoire du littoral
SANOFI	Novassay
Airbus	Bouyer Leroux Structure
Direction Générale de l'Armement	Safran
Ethertronics France SAS	Agence Nationale pour la gestion des Déchets
Renault	RADioactifs (ANDRA)
Novae	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
EDF	etc.
Ellipse Avocats	

ÉLECTRONIQUE

PHOTONIQUE

MATHÉMATIQUES

DROIT

BIOLOGIE

SANTÉ

ENVIRONNEMENT

GÉNIE CIVIL

CHIMIE

ÉCONOMIE

GÉOGRAPHIE

HISTOIRE

INFORMATIQUE

LANGUES

LETTRES

SCIENCES
DU LANGAGE

SOCIOLOGIE

SCIENCES
DES MATÉRIAUX

PHYSIQUE

ÉDUCATION

SCIENCE
POLITIQUE

LITTÉRATURE

GESTION

INFORMATION
COMMUNICATION

MECATRONIQUE

ART & CULTURE

LES DOMAINES D'EXCELLENCE DE NOS DOCTORANTS

■ ■ LA RECHERCHE A L'UNIVERSITE DE LIMOGES*

142 diplômés d'un Doctorat

624 doctorants

4 Instituts de Recherche

8 Ecoles doctorales

22 Unités de recherche labellisées

1 Laboratoire d'excellence : Labex Σ -lim

1 Agence de Valorisation de la Recherche

1 Fondation Partenariale

→ www.unilim.fr/recherche

* données 2014 - 2015



SOUTENEZ LA FORMATION DOCTORALE PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

■ ■ ■ La taxe d'apprentissage

constitue une ressource financière indispensable qui permet de maintenir nos formations doctorales à leur meilleur niveau et concourt également significativement au renouvellement de nos équipements pédagogiques.

■ ■ ■ Pour soutenir nos actions,

vous pouvez nous attribuer une part des versements au titre de la taxe d'apprentissage (catégorie B).

■ ■ ■ Éléments utiles pour procéder au versement

Code UAI : 0870669E Collège Doctoral de Site
Intitulé de la formation : Formations doctorales professionnalisantes

■ ■ ■ En 2014 et 2015, la taxe d'apprentissage nous a permis de :

- financer 8 formations professionnalisantes ;
- organiser 2 forums d'insertion professionnelle « *Le Doctorat : construire et élargir le champ des possibles* » ;
- renouveler les fournitures pédagogiques.



Université de Limoges
Pôle Recherche

33 rue François Mitterrand
BP 23204
87032 LIMOGES CEDEX
05 87 50 68 92
c ds@unilim.fr
www.unilim.fr/collegedoctoral

